

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°7 du lundi 30 septembre 2019

I - OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18 heures.

Les participants sont au nombre de 27 personnes dont 25 votants.

Présence en tant qu'invitées, de Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire et de Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe

M. le Provisseur ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-DIRECTION/ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Provisseur, Président
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe
- M. AULAGNON Xavier, CPE

II-PERSONNALITES QUALIFIEES

- Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale
- Mme PLAINE Colette, Personne qualifiée

III -ELUS DE L'ETABLISSEMENT

Enseignants :

- Mme BARDIAUX Catherine
- Mme CHAUTARD Stéphanie
- Mme CORRIGAN Sonia
- Mme JOLLY Martine
- M. LEAUTE Yves
- Mme TOMASINI Estelle
- Mme VOURZAY Marie-hélène

ATOSS :

- M.GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES

- Mme CANCADE Catherine
- Mme DECROIX Frédérique
- Mme SCHWARZ Nadine
- Mme TAGHBALOUT Angélique

ELEVES

- Melle BENAMARA Maria
- Melle CHAILLOT Inès
- M. LABIB Benyounès
- M. MOREL Nils

PERSONNES EXCUSEES

M. KEFY-JEROME Sammy , Conseiller Régional
M. DELL'AIERA Philippe, parent d'élèves I

PERSONNES INVITEES

Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe
Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Proviseur demande aux représentants des parents d'élèves, Mme Angélique TAGHBALOUT qui accepte.

M. le Proviseur l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance n°6 du jeudi 27 juin 2019

M. le Proviseur demande si le PV appelle à des remarques.

Aucune remarque particulière n'est à noter.

Ce compte rendu est soumis au vote du conseil d'administration

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	BI	Nul	Abs	Pour	Ctre
1	25	25	0	0	0	0	25	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour et signale que plusieurs questions complémentaires ont été déposées à cette séance par les représentants des personnels enseignants. (à intégrer au point III)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu CA du 27 juin 2019 **Décision**
- Adoption de l'ordre du jour **Décision**

I) Affaires pédagogiques

- Bilan de rentrée **Avis**
- Ouverture d'une section binationale Italien (ESABAC) **Décision**
- Indemnités pour Missions Particulières (IMP) **Décision**

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Charte des voyages et sorties scolaires (pièce jointe) **Décision**
- Convention de partenariat avec l'Université Jean Monnet **Décision**
- Tarifs restauration et internat 2020 **Décision**
- Taux de participation du SRH au service général **Décision**
- Charte d'utilisation des fonds sociaux (pièce jointe) **Décision**
- Conventions partenaires extérieurs **Décision**
- Contrats d'entretien **Décision**

III) Questions diverses

Questions diverses déposées par les représentants SNES des personnels enseignants

- 1- Quelle est la politique d'utilisation des dispositifs de vidéo-surveillance du lycée, à l'intérieur des locaux et à l'extérieur, les horaires de fonctionnement, les consultations possibles ?
- 2- Pouvez-vous nous faire un bilan de la distribution des manuels scolaires pour les classes de seconde et de première financés par la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis cette année ? Existents-ils toujours des manuels qui ne soient pas encore arrivés au lycée ? Quid des manuels numériques pour les élèves à partir de Pronote ? Comment les élèves seront-ils sanctionnés en cas de perte de manuels ?

IV) Affaires financières concernant le GRETA de la Loire

- Conventions **Décision**
- Avenants au cadre d'emploi 2019-2020 **Décision**

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
2	25	25	0	0	0	0	25	0

II- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Bilan de rentrée

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Le Proviseur dresse en premier temps un bilan du personnel lycée : au niveau de la Vie Scolaire, des AED et des enseignants, tous les postes sont pourvus. Un problème se pose au niveau des postes administratifs, notamment au Secrétariat Elèves où il manque un poste à temps partiel. Seule une nouvelle arrivante au lycée assure ce poste en ce début d'année mais cela n'est pas suffisant pour notre structure. Mr Le Proviseur a présenté à plusieurs reprises cette problématique au secrétariat général de l'académie qui refuse d'y répondre sous prétexte d'une surdotation de postes dans l'établissement. A l'heure actuelle, c'est le personnel de direction ainsi que les personnels des secrétariats de direction et de gestion des personnels enseignants qui compensent le manque de moyens mais cette situation ne peut en aucun cas perdurer ainsi.

Concernant les effectifs élèves, le lycée subit une baisse d'environ 150 élèves, essentiellement due au départ de l'ensemble de la filière des élèves de Arts Appliqués.

Quelques points sur la répartition :

- En seconde : 385 élèves ; chaque classe atteint les 35 élèves (sauf une classe, à 34)
- En première générale : 217 élèves avec une moyenne de 31 par classe
- En première technologique : 2 remarques :
 - Faible recrutement en ST2S, seulement 84 élèves cette année alors que les autres années, les élèves étaient environ de 105. (Même constatation dans les autres établissements)
 - Inversement, augmentation effective dans la filière STMG avec 76 élèves pour 70 places (sur 3 divisions)

Points sur les enseignements des spécialités en 1^{ère} générale : le lycée a fait le choix de créer en langue ainsi que dans les enseignements expérimentaux (SVT et Physique) des groupes supplémentaires afin d'alléger le nombre d'élèves, et mettre en œuvre les travaux pratiques sans impact sur l'emploi du temps. (5 groupes de SVT pour 83 élèves, idem pour les cours de physiques)

Les élèves de 1^{ère} générale devront faire le choix pour leur année de terminale d'abandonner une de leurs spécialités. Afin d'avoir une vision globale, ils seront sondés dès le mois de janvier sur leur choix d'abandon pour l'année prochaine.

En classe de terminale, Mr le Proviseur insiste sur le fait qu'en fin juillet, aucune terminale ne présentait un effectif supérieur à 34 élèves. La Vie Scolaire et la Direction avaient contacté les familles des redoublants (essentiellement en S et en ST2S) qui leur avaient confirmé à ce moment-là que leur enfant ne réintégrerait pas le lycée ; mais à la rentrée, ces élèves se sont présentés et le lycée a été donc dans l'obligation de les accueillir. Le Proviseur a alors demandé par mail au Directeur Académique le seuil

maximum fixé par classe de terminale ; par lequel il lui a été répondu un total de 37 élèves par classe.

Les enseignants souhaitent apporter une motion sur les effectifs de terminale ; celle-ci sera présentée un peu plus tard.

Concernant le Post Bac, les effectifs étudiants sont au maximum. Le Proviseur souhaite attirer l'attention du Conseil d'Administration du delta entre les 1ères années et les 2èmes années, en particulier sur le BTS Comptabilité Gestion et le BTS Communication. En effet, les effectifs des 2èmes années de ces deux BTS sont très réduits avec seulement 16 élèves en BTS Comptabilité Gestion et 15 élèves en BTS Communication. Le risque est que le rectorat diminue de ce fait la capacité d'accueil. Face à cette réalité, le lycée a revu le niveau de recrutement des effectifs pour les premières années BTS de ces filières.

Caractéristiques de la population scolaire du Lycée Honoré d'Urfé

- ✓ Rapport entre le nombre de filles et de garçons globalement identique
- ✓ Augmentation des élèves issus des milieux défavorisés due notamment au départ des Arts Appliqués et le resserrement sur le secteur du lycée.
- ✓ Diminution des élèves internes et des élèves demi-pensionnaire. La conséquence de cette diminution est d'engendrer les années suivantes une augmentation relative des coûts du self et de l'internat. Le Proviseur exposera son inquiétude lors d'un prochain entretien prévu avec le DASEN.

Bilan d'orientation

- ✓ En 1ère générale actuelle, environ 88% familles ayant fait cette demande de 1ère générale ont été acceptées.
- ✓ Voie générale : 54.3%
- Voie technologique : 36.29%
- Voie professionnelle : 4.3%
- ✓ Constatation d'une baisse significative du choix de la voie générale, contrairement à la voie technologique qui progresse nettement depuis ces 3 dernières années. (Notamment en filière STMG). Cette constatation pourrait être la conséquence de la nouvelle réforme. Le parcours de l'orientation devient une question centrale pour l'élève de seconde.
- ✓ La quasi-totalité de nos élèves de l'année dernière ont été affectés par Parcoursup
- ✓ Les résultats aux examens : concernant le baccalauréat , augmentation en voie générale de 2% et diminution de 4% en voie technologique due essentiellement à la filière STMG. Et concernant le BTS, les résultats sont globalement corrects.

Organisation année scolaire

- ✓ Lors du Conseil d'Administration précédent du 27 juin 2019, la question sur la semestrialisation en 1ère générale avait été posée ; les enseignants présents ne s'étaient pas prononcés à ce moment-là et avaient demandé que le vote soit reporté lors du prochain Conseil d'Administration. Le vote n'aura finalement pas

lieu car la majorité des enseignants n'ont pas souhaité passer à la semestrialisation.

- ✓ La date d'évaluation de la spécialité que l'élève souhaite abandonner, étant fixée par les textes, aura lieu dans la semaine du 11 au 15 mai 2020.
- ✓ Les évaluations du tronc commun de 1^{ère} qui comptent pour 30% de la note au bac sont fixées du 20 janvier 2020 au 24 janvier 2020 pour la première période et du 30 mars 2020 au 3 avril 2020 pour la deuxième. Les notes ne seront pas inscrites dans les bulletins mais les élèves en auront connaissance.

Les enseignants présentent une motion concernant l'organisation de ces E3C (évaluation tronc commun) et demande également la suppression de la première session (**voir motion ci-jointe**)

Perspectives de cette année

- ✓ La réforme du lycée du bac : ensemble d'enjeux qu'il faut réussir notamment :
 - Au niveau des emplois du temps : afin de pouvoir placer les cours de terminale, les élèves auront certainement cours les mercredis après-midi
 - Améliorer la performance et de l'ambition scolaire de nos élèves : Le Proviseur souhaiterait que les élèves s'orientent davantage dans la voie générale en leur donnant des perspectives (certains en ont les compétences)

Vote des 2 motions apportées par les représentants des personnels enseignants :

- La 1^{ère} concerne la demande d'allègement des effectifs en classe de terminale

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
3	25	22	3	0	0	4	18	0

- La 2^{ème} concerne l'organisation des épreuves communes (voir pièce jointe) :

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
4	25	22	3	0	0	2	19	1

2. Ouverture d'une section binationale Italien (ESABAC)

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Demande d'une création d'une section EsaBac (International italien) au lycée avec 10h de cours d'italien supplémentaires.

Demande de l'avis du Conseil d'Administration sur cette création

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
5	25	25	0	0	0	0	25	0

3. Indemnités pour Missions Particulières (IMP)

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

L'année prochaine, l'établissement sera doté de 40.5 IMP qui correspondent aux besoins actuels de l'établissement.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
6	25	25	0	0	0	0	25	0

III - AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

*Départ à 18 :30 de M. AULAGNON Xavier, conseiller d'éducation .
Le nombre de votants est désormais de 24.*

1. Conventions avec les partenaires extérieurs

NOM	COUT	OBJETS
JOHANNA ELALOUF - SMART SCIC	480 €	EXPOSITION-ATELIERS "TEXTE FRONTIERE"
LA CIE TROUBLE THEATRE	1 500 €	OPTION THEATRE (2de, 1ère et Term.)
MEMORIAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION DE LA LOIRE Mr GORET Christophe	257 €	PROJET PEDAGOGIQUE : LES MEMOIRES DE LA GUERRE D'ALGERIE A TRAVERS LE FOOTBALL A ST ETIENNE
LAUTHIER FABIEN	240 €	THEATRE D'IMPROVISATION
PARTENARIAT "LES ENVOLES"	50 €	FRAIS DE GESTION AU LYCEE BEAUREGARD

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces participations.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
7	24	24	0	0	0	0	24	0

2. Participation des familles pour les sorties théâtre à hauteur de 16 €

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
8	24	24	0	0	0	0	24	0

3. Participation des familles pour la sortie à la biennale de Lyon à hauteur de 10 €.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
9	24	24	0	0	0	0	24	0

4. Participation des familles pour la sortie au Centre National du costume à Moullins à hauteur de 20 € .

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
10	24	24	0	0	0	0	24	0

5. Charte des sorties et voyages scolaires (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

*Retour à 18 :45 de M. AULAGNON Xavier, conseiller d'éducation .
Le nombre de votants est désormais de 25.*

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
11	25	25	0	0	0	0	25	0

6. Convention avec l'Université Jean Monnet pour la pratique du sport pour les élèves de BTS.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Les étudiants ont la possibilité d'utiliser les installations sportives et les cours des professeurs de l'université à la hauteur de 115 euros par étudiant. Peu d'étudiants en profitent, c'est dans ce cadre que cette dépense est prise en charge par le lycée.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
12	25	25	0	0	0	0	25	0

7. Tarifs d'hébergement et de la restauration pour l'année 2020 (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable : la baisse de fréquentation du self, due essentiellement au recrutement exclusif sur le secteur, conduirait inévitablement à une part moindre consacrée au coût des denrées dans l'assiette par rapport au prix payé par repas (les charges de viabilisation restant les mêmes). Une légère augmentation des tarifs permettra de poursuivre notre politique qualitative d'achat.

Augmentation globale des tarifs :

- 4.20 euros par élève pour les repas
- 5.20 euros pour le repas du personnel
- 5.80 euros pour le repas des hôtes de passage
- 15 euros pour les nuitées des hôtes de passage
- 3 euros pour le petit déjeuner

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
13	25	25	0	0	0	0	25	0

8. Taux de participation du SRH au Service Général (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable : la baisse de fréquentation du self et de l'internat a aussi un impact sur le reversement au service général : c'est l'ensemble du budget, (y compris le chapitre des activités pédagogiques affecté par ricochet) qui en subit les répercussions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
14	25	25	0	0	0	0	25	0

9. Procédure d'utilisation des fonds sociaux (année scolaire 2019-2020) (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
15	25	25	0	0	0	0	25	0

10. Convention d'hébergement à l'internat du lycée Urfé, et convention d'hébergement des élèves du lycée sur internat externe (Haute Loire)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Afin d'optimiser l'occupation des chambres d'internat, il est proposé de conventionner avec différentes structures proposant de la formation initiale ou continue : stagiaires, apprentis ...

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
16	25	25	0	0	0	0	25	0

11. Contrat d'entretien avec la société Stakowitch pour le matériel de cuisine

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Contrat qui concerne l'entretien de tout le matériel en cuisine : lave-vaisselles, fours, chambres froides négative et positive, fontaines à eau...

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
17	25	25	0	0	0	0	25	0

12. Sorties d'inventaire de biens totalement amortis

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Matériels amortis pour un montant de 77 335 euros : vidéoprojecteur, ordinateurs, sèche linge ...

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
18	25	25	0	0	0	0	25	0

IV- QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS SNES DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- 1- **Quelle est la politique d'utilisation des dispositifs de vidéo-surveillance du lycée, à l'intérieur des locaux et à l'extérieur, les horaires de fonctionnement, les consultations possibles ?**

Le Proviseur informe que les caméras sont situées seulement dans le couloir face aux toilettes. Les images sont filmées et stockées dans un disque dur au 4ème étage pour une durée d'une semaine. Les images sont consultables uniquement sur demande précise. Les caméras situées en extérieurs et rez-de-chaussés se déclenchent dès la mise en service de l'alarme. Le nombre de caméras reste inchangé par rapport à l'année dernière

- 2- **Pouvez-vous nous faire un bilan de la distribution des manuels scolaires pour les classes de seconde et de première financés par la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis cette année ? Existents-ils toujours des manuels qui ne soient pas encore arrivés au lycée ? Quid des manuels numériques pour les élèves à partir de Pronote ? Comment les élèves seront-ils sanctionnés en cas de perte de manuels ?**

Les manuels scolaires ont été distribués aux élèves à la rentrée comme convenu. Seuls les manuels de français des 1ères STL devraient arriver cette semaine.

Il est précisé qu'en cas de non-restitution des manuels en fin d'année, la Région ne fournira en aucun cas les manuels à l'élève concerné l'année suivante. Chaque élève a reçu un message de la Région présentant une charte d'utilisation que les élèves doivent avoir pris connaissance.

Certains manuels numériques ont été mis à disposition sur la plateforme Edilib.

Mme Grand, Provisoire-Adjointe, tient à remercier la Région pour son efficacité. Elle remercie également la Vie Scolaire pour son aide dans l'organisation de la distribution des manuels ainsi que les parents d'élèves pour leur aide dans la répartition.

- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA DE LA LOIRE

1. Conventions de partenariat, de co-traitance et de groupement solidaire (voir liste jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
17	25	25	0	0	0	7	18	0

2. Avenants au cadre d'emploi 2019-2020(voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

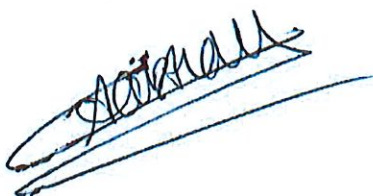
VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
18	25	25	0	0	0	7	18	0

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h

Le Secrétaire de séance

Angélique TAGHBALOUT



Le Proviseur

Philippe GRAND

